

MAINGOT, Anthony P. *The United States and the Caribbean. Challenges of an Asymmetrical Relationship*. Boulder, Westview Press, 1994, 260 p.

Martin Roy

Volume 28, numéro 1, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703731ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703731ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Roy, M. (1997). Compte rendu de [MAINGOT, Anthony P. *The United States and the Caribbean. Challenges of an Asymmetrical Relationship*. Boulder, Westview Press, 1994, 260 p.] *Études internationales*, 28(1), 204–205.
<https://doi.org/10.7202/703731ar>

The United States and the Caribbean. Challenges of an Asymetrical Relationship.

MAINGOT, Anthony P. Boulder, Westview Press, 1994, 260 p.

Nul autre que José Martí n'a aussi bien exprimé la nature du dilemme qui confronte les petits États des Antilles dans leur relation avec le géant américain : cette recherche d'une synergie constructive avec leur voisin du Nord qui permet leur développement tout en évitant l'hécatombe de la servitude. C'est à cette réflexion que nous convie Anthony P. Maingot dans son ouvrage sur l'histoire des relations américano-antillaises. Son analyse s'intéresse plus particulièrement aux enchevêtrements complexes qui jalonnent le parcours historique de la région depuis l'avènement des États-Unis comme tuteur régional dès le début du 19^e siècle. Rejetant les théories de la dépendance qui supposent, a priori, une structure de domination figée, Maingot met plutôt en relief l'existence d'un système de relations différencié où les rapports de contrôle, de pouvoir et de résistance coexistent souvent avec des liens de coopération et le partage de valeurs communes. L'auteur résiste ainsi à la tentation de tirer des conclusions simplistes sur l'influence qu'exercent les États-Unis sur cette région du monde. Car, il ne faut pas l'oublier, le panorama antillais offre un tableau complexe. Cette complexité tient autant aux origines et à la nature des sociétés antillaises qui sont soumises à des réseaux d'influence multiples, qu'à l'absence d'une hiérarchie claire au niveau des enjeux qui dictent l'ordre du jour des protagonistes. L'ouvrage de Maingot se caractérise surtout par sa volonté de rupture par rapport à un courant de littérature bien

établi, par ce désir de situer le comportement des États-Unis dans sa juste perspective.

La trame historique présentée par Maingot s'appuie sur une analyse bien documentée. La première partie (chapitres 1 à 3) examine les années 1823-1945, période à laquelle les États-Unis se sont établis progressivement comme la puissance régionale qui allait succéder aux anciennes puissances coloniales. La seconde partie (chapitres 4 à 6) s'attarde aux réponses formulées par les États-Unis pour endiguer la menace communiste. Une attention spéciale est accordée aux événements survenus au Costa Rica, en Guyana, au Guatemala et à Cuba au cours de la période 1940-1960, ainsi qu'aux effets de contagion engendrés par la prise de pouvoir du régime castriste sur le déroulement des événements politiques dans la région. Enfin, la dernière partie (chapitres 7 à 10) traite des problèmes contemporains qui façonnent les nouveaux rapports entre les États-Unis et les Antilles. De la chasse au communisme, les priorités ont dorénavant basculé vers le contrôle de la corruption, des flux migratoires et du trafic de la drogue, thèmes dorénavant récurrents dans la doctrine sécuritaire américaine. Haïti, véritable cas d'espèce dans la région, est traité de façon particulière dans le dernier chapitre.

Maingot termine son ouvrage par une réflexion sur les limites de l'exercice de la souveraineté dans le contexte antillais et sur les défis qui attendent ces sociétés dans leur quête de développement et d'autonomie. Plus qu'un récit historique, ce livre se veut une véritable démonstration de sociologie politique. Il propose une relecture de l'histoire qui plaira à tous ceux qui s'intéressent aux

Antilles ainsi qu'au rôle des États-Unis dans la région.

Martin ROY

Chargé de recherche
IQHEI

Le chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DROIT
INTERNATIONAL. Paris, Pédone, 1995,
324 p.

Il ne saurait être question de résumer les communications réunies dans ce volume à l'occasion d'un colloque de la SFDI sur le chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Les organisateurs du colloque ont fait appel à d'éminents universitaires et praticiens pour essayer d'éclairer la confusion entourant la renaissance fulgurante de ce chapitre et répondre à des questions telles que « Y a-t-il un droit d'exception pour le Conseil de sécurité ? » et « Quelle est la nature exacte de la perte de contrôle du CS lorsqu'une coalition d'État prend l'initiative d'une mission ? ».

Ces problématiques, et bien d'autres, sont remarquablement mises en lumière par les participants, que ce soit Linos-Alexandre Sicilianos, qui analyse la question du contrôle par le CS des actes de légitime défense, Hervé Cassan, qui se penche sur les rapports entre le Secrétaire général et le CS, ou Michel Voelckel, qui dresse un bilan de la coordination des forces d'intervention de l'ONU dans le cadre du chapitre VII. Tant les présentations des conférenciers que les débats ici retranscrits constituent une lecture passionnante.

Les préoccupations des participants sont certes de nature juridique, mais le contenu de cet ouvrage devrait intéres-

ser les politologues et les spécialistes de l'ONU, car les auteurs nous convient à approfondir des questions fondamentales sur la réforme de l'ONU et l'avenir des missions de paix. La qualité des propos est également rehaussée, fait plutôt rare dans un ouvrage rapportant des actes de colloque, par une kyrielle de références bibliographiques et la présence du texte des rapporteurs qui ont fait preuve dans leur travail d'originalité et d'esprit de synthèse. Outre la qualité des intervenants, le spectre des sujets couverts, qui varie de la crise du Golfe à la Guerre de Corée en passant par le Rwanda, permet d'équilibrer les expériences récentes et les leçons du passé. En somme, ce savant dosage de droit et de politique, de théorie et de pratique, d'histoire et d'actualités place cet ouvrage dans une catégorie à part.

Manon TESSIER

Chargée de recherche
IQHEI, Université Laval, Québec

Géopolitique du Chiisme.

THUAL, François. Namur, Arléa,
1995, 160 p.

Le livre de M. Thual n'est pas d'une lecture facile, mais il a le mérite de présenter, aux points de vue religieux, historique, géographique et politique une forme de l'Islam dont, internationalement, on n'a guère commencé à se préoccuper qu'en 1979, lors du remplacement du Shah d'Iran par le « Régime des Ayatollahs ».

L'ouvrage comprend trois parties et une conclusion :

1- Deux chapitres d'introduction sur les origines et l'histoire du chiisme ou, plutôt, des chiismes ;